

Inde: la coalition des vainqueurs éclate dès la prise du pouvoir



Ram (à gauche) et Desai avaient scellé "l'alliance des transfuges" contre Mme Gandhi: le pouvoir les a divisés.

NEW DELHI (AFP, UPI, AP et Reuter) — La coalition victorieuse aux élections générales de la semaine dernière en Inde n'a pas survécu à sa première épreuve: le choix d'un premier ministre, poste qui est allé au chef du Parti Janata (PJ), Morarji Desai, au grand mécontentement du chef du Congrès pour la démocratie (CPD), Jagjivan Ram.

Les deux alliés avaient fait campagne contre le régime Gandhi sur une plateforme commune et avaient utilisé le même symbole électoral, un laboureur avec sa charrue.

Hier, toutefois, pendant que Desai, 82 ans, prêtait serment comme le 4e premier ministre de l'Union indienne et annonçait un gouvernement d'austérité placé sous le double signe du socialisme à l'intérieur et du nonalignement à l'extérieur, Ram, 69 ans, brillait par son absence de l'enceinte du parlement.

Pire encore, de sa résidence, Ram annonçait que son parti apporterait son soutien au gouvernement Desai mais siégerait comme formation politique distincte et ne ferait pas partie du cabinet.

Trois sièges restent encore à pourvoir au Lok Sabha (chambre basse du parlement), qui compte 542 sièges en tout. Le Parti Janata y détient 271 sièges, soit un de moins que la majorité simple et le CPD a décroché la victoire dans 28 des 40 sièges qu'il contestait.

Divergences

Malgré le petit nombre de sièges dont il dispose, le CPD pèse d'un poids important sur la scène politique indienne, d'abord parce que Ram est le leader des 85 millions d'"Intouchables" du pays, ensuite parce qu'il est plus populaire que Desai et enfin parce que les adjoints de Ram sont volontiers qualifiés de progressistes par opposition au droitiste Desai.

Des rumeurs veulent que Ram ait décliné le poste de vice-premier ministre que lui auraient

offert MM. Narayan, 78 ans, et Kripalani, 90 ans, deux vieux militants pacifistes qui agissaient comme médiateurs entre les deux rivaux.

Les divergences se sont accentuées au sein même du Parti Janata, alliance de deux formations de droite (le "vieux" Congrès évincé par Mme Gandhi en 1969 et le Parti nationaliste hindou Jan Sangh), d'un parti du centre (le Parti populaire) et d'un parti de gauche (le Parti socialiste dirigé par George Fernandes, chef du Syndicat des cheminots de l'Inde).

M. Fernandes, 47 ans, a réagi avec sévérité à l'élection de M. Desai à la tête du nouveau gouvernement. "J'éleve de fortes objections devant le procédé suivi pour ce scrutin au sein du parti", a-t-il dit au cours d'une conférence de presse.

Ram Dhan, l'un des secrétaires généraux du Janata, a carrément remis sa démission en déclarant que "l'élection de M. Desai a eu lieu dans le style dictatorial propre au régime Indira Gandhi".

Programme politique

En attendant la formation de son cabinet, le premier ministre Desai a affirmé hier, durant sa première conférence de presse, que son principal objectif sera de lutter contre la pauvreté et le chômage.

Il a aussi annoncé la fin de la censure, la restauration de l'indépendance du pouvoir judiciaire et la rectification des amendements constitutionnels introduits sous l'état d'urgence.

En politique étrangère, il a annoncé que l'Inde n'a pas l'intention d'abroger le traité d'amitié conclu avec l'URSS en août 1971, mais qu'elle n'hésiterait pas à le faire si ce traité entravait ses relations avec d'autres pays.

En ce qui concerne la bombe atomique, que l'Inde a obtenue en profitant de l'aide du Canada, M. Desai a dit ne pas croire à l'avenir des armes nucléaires.

Vance recherchera à Moscou une réduction des stocks d'armements

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

WASHINGTON — Le président Carter a déclaré que le secrétaire d'Etat Cyrus Vance se rendra cette semaine à Moscou avec de nouvelles propositions qui insisteront cette fois-ci sur une réduction des stocks d'armements existants plutôt que sur les stocks à venir ainsi que sur une limitation substantielle des engins nucléaires.

A la Maison-Blanche, dans une conférence de presse dont le ton de franchise contrastait avec les pratiques habituelles, le président américain a énuméré les problèmes qui seront abordés avec les dirigeants soviétiques.

La liste comprend la réduction de ventes d'armes dans le monde, la réduction des forces conventionnelles en Europe, le contrôle des essais nucléaires, la délimitation de l'Océan Indien, la ces-

sation de toute ingérence étrangère en Afrique et la reprise éventuelle de la conférence de Genève sur le Moyen-Orient.

Soulignant la complexité de ces problèmes, M. Carter a dit qu'il ne savait pas si le secrétaire d'Etat, accompagné de M. Paul Warnke, réussirait dans sa mission. Il a cependant noté que l'Union soviétique s'est montrée jusqu'à présent très coopérative.

Sur les droits de l'homme dont il s'est fait le champion, le président a été catégorique: "Les communistes ne se gênent pas pour flétrir le régime capitaliste. Pourquoi n'aurions-nous pas le droit de dénoncer les excès commis en URSS?"

Autres sujets

Le bilan de la mission américaine qui vient de se rendre au Vietnam est très positif. Les Vietnamiens, selon le chef de la Maison-Blanche, se sont montrés de bonne foi. Si cette bonne foi se confirme lors des négociations qui doivent s'engager à Paris pour la normalisation des relations entre les deux pays, les Etats-Unis fa-

voriseront l'entrée du Vietnam à l'ONU.

Abordant le problème du Zaïre, le président Carter a justifié l'aide américaine apportée à ce pays par le fait que le président Mobutu est un ami des Etats-Unis depuis longtemps. Egalement les Etats-Unis disposent au Zaïre d'importants intérêts économiques. Mais il n'existe, selon M. Carter, aucune preuve que des militaires cubains ou angolais combattent aux côtés des anciens gendarmes katangais qui ont pénétré dans la province de Shaba.

Les Etats-Unis échangent des informations avec la France et la Belgique sur la situation de ce pays africain et ces deux pays ont également apporté de l'aide militaire au Zaïre.

Enfin, dans sa quatrième conférence de presse, M. Carter a affirmé qu'il était "personnellement" disposé à nouer des relations diplomatiques avec les 14 pays que les Etats-Unis ne reconnaissent pas présentement et que la médiation américaine était bienvenue dans toutes les zones de trouble, qu'il s'agisse du Moyen-Orient, de l'Afrique australe ou de Chypre.

Exécution de l'ancien président du Congo

BRAZZAVILLE (UPI) — L'ancien président Alphonse Massamba-Debat a été passé ce matin par les armes, a annoncé un porte-parole du gouvernement de Brazzaville. L'ancien chef de l'Etat a été condamné hier soir à mort par un tribunal militaire devant qui il avait avoué avoir participé au complot qui s'est soldé par le meurtre du président Marien Ngouabi.

Le même tribunal militaire, a ajouté le porte-parole, a condamné à mort par contumace l'ancien capitaine Barthélemy Kikadidi, une des quatre personnes accusées du meurtre du chef de l'Etat, vendredi dernier. Le tribunal poursuit ses audiences.

"De nombreuses personnes qui ont trempé dans le complot ont été arrêtées et passeront devant le tribunal", a déclaré le porte-parole.



L'ancien président Gerald Ford a fait hier sa première visite à Washington depuis l'installation de son successeur et il a eu avec M. Carter une conversation d'une heure à la Maison-Blanche. "J'ai fait un bon début grâce à vous", a dit M. Carter à son prédécesseur. L'entretien a porté sur toutes sortes de problèmes politiques intérieurs et internationaux.

Cuba aidera l'Angola «au maximum»

d'après AFP, Reuter, UPI

LUANDA — Fidel Castro, premier secrétaire du PC cubain, en visite officielle en Angola, a affirmé que Cuba accordera à ce pays toute l'aide nécessaire, au maximum de ses possibilités et ne mettra aucune limite à sa coopération.

Après avoir souligné que contrairement à Cuba, l'Angola est un pays riche disposant de ressources naturelles minérales et agricoles, Fidel Castro a évoqué les problèmes de formation de cadres et de techniciens posés au lendemain de l'indépendance. Ces problèmes, a-t-il déclaré, aux travailleurs du complexe sucrier de Caxito au nord de Luanda, sont le résultat de la politique coloniale portugaise

qui a réservé les emplois qualifiés, techniques et administratifs, aux colons portugais. Le chemin à parcourir sera long et difficile mais nous, vos amis, nous vous aiderons de toutes nos forces, a affirmé Fidel Castro.

Accueilli triomphalement par des milliers d'Angolais à son arrivée à Luanda, le chef de l'Etat cubain a effectué, hier, un pèlerinage à Quifangondo, sur les lieux où le corps expéditionnaire qu'il avait envoyé en Angola dans les derniers mois de la guerre civile parvint à assurer la victoire du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) du président Neto.

Ce dernier l'accompagnait dans ce pèlerinage qui l'a conduit de la tombe du soldat Incon-

nu du cimetière de Luanda où est également inhumé le commandant Raul Diaz Arguelles tué au combat en décembre 1975, à la ville de Quaxito, en passant par Quifangondo et les «muques» (quartiers africains) de la capitale.

Le chef du PC cubain a dénoncé, d'autre part, les forces impérialistes qui tentent encore d'agresser l'Angola. Parlant des infiltrations de bandes armées, le long des frontières nord et sud de l'Angola, il a accusé les racistes (Sud-Africains) et les impérialistes de tenter de créer des difficultés à l'Angola, d'organiser des bandes contre-révolutionnaires pour saboter la production et tuer des Angolais.

A Dar Es-Salaam, M. Nicolas Podgorny, président du praesidium du Soviet suprême, s'est entretenu pendant trois heures avec le président Nyerere du Proche-Orient, du désarmement et de la paix mondiale. L'Afrique australe sera abordée lors des entretiens de cet après-midi. Le président soviétique arrivera à Lusaka samedi en fin de matinée pour une visite de trois jours au cours de laquelle il se rendra notamment à Livingstone, ville proche de la frontière rhodésienne et des chutes de Victoria. M. Podgorny recevra également au cours de son séjour les dirigeants des différents mouvements de libération d'Afrique australe.

dépêches

LA JUNTE militaire argentine a célébré hier dans l'austérité, en annonçant au peuple de nouveaux sacrifices, le premier anniversaire du renversement de la présidente María Estela Peron. De son côté, la guérilla d'extrême gauche, principale cible de l'armée, marquait cet anniversaire par cinq explosions: des bombes incendiaires ont explosé simultanément dans des wagons et autobus vides et n'ont pas fait de victimes. Le président Videla et ses collègues ont assisté à un service religieux.

LE COLONEL Khadhafi vient d'interdire l'entrée du territoire libyen à tous les ressortissants égyptiens, syriens, irakiens et libanais, sauf pour les médecins et les enseignants. L'agence Mena, qui donne la nouvelle de cette mesure inattendue, précise que l'aéroport de Tripoli a averti celui du Caire. L'interdiction s'applique à tous les voyageurs même en possession de visas réguliers. On sait que la Libye est en mauvais termes avec l'Egypte et vient d'étendre sa mauvaise humeur à d'autres pays arabes.

UN TRIBUNAL de Leningrad a condamné aujourd'hui M. Antoon Pype, un ressortissant belge de 31 ans, à passer cinq ans dans un camp de travail pour agitation antisoviétique. M. Pype, originaire de Zonnebeek, près de Roeselare, dans les Flandres, comparait devant le tribunal sous l'inculpation d'avoir distribué des tracts appelant au changement du système de la société et de l'Etat soviétiques et portant des accusations calomnieuses contre la politique étrangère de l'Union soviétique et contre la façon dont s'exercent les libertés démocratiques dans le pays. M. Pype a dix jours pour faire appel.

M. JACQUES CHIRAC a été élu maire de Paris, ce matin, au premier tour, par 67 voix contre 40 voix à M. Henri Fiszbin communiste. Il y a eu deux bulletins nuls. Le nouveau conseil municipal de Paris compte 109 membres. Peu après l'élection de M. Chirac, des heurts se sont produits devant l'hôtel de ville entre forces de l'ordre et manifestants de gauche qui réclamaient du nouveau maire qu'il intervienne immédiatement pour régler le conflit au journal "Le Parisien Libéré". Plusieurs manifestants ont été arrêtés.

AIR FRANCE et Singapore Airlines, les deux compagnies aériennes qui ont été impliquées dans l'affaire du raid d'Entebbe, sont poursuivies par 42 des passagers qui réclament \$127 millions de dommages et intérêts. Les réclamants accusent les firmes aériennes d'avoir permis par l'absence de contrôles l'embarquement dans l'appareil du commando des pirates de l'air. Le procès aurait lieu à Chicago, ville où les deux compagnies ont des bureaux. Les plaignants sont pour la plupart de nationalité israélienne.

LES PRINCIPAUX dirigeants de l'opposition pakistanaise ont été arrêtés à nouveau cette nuit par le gouvernement qui a donné l'ordre aux forces de sécurité de tirer à vue sur les manifestants qui poursuivent leur campagne d'agitation contre le Premier ministre Zulfikar Ali Bhutto. De source digne de foi, on déclare que la police a de nouveau arrêté le président de l'Alliance nationale pakistanaise (ANP), formation d'opposition, et son secrétaire général, le professeur Ghafoor Ahmed. Les arrestations ont lieu vingt-quatre heures après que l'ANP eut à nouveau exigé la démission de M. Bhutto et rejeté son offre de pourparlers de conciliation.

LE ZAÏRE accepte la médiation du Nigeria au sujet de l'invasion du Shaba, pour autant que l'Angola soit d'accord, indique-t-on de source officielle dans la capitale zaïroise. Le Nigeria a consulté le Zaïre, les Etats-Unis, l'URSS et l'Angola auxquels il a offert sa médiation. Le ministre des Affaires étrangères du Nigeria, M. Joseph Garba, est attendu à Kinshasa. Militairement, on annonce que la ville de Mutchachcha serait tombée aux mains du FLNC tandis que des avions d'Air Zaïre continuent de transporter des armes expédiées de Bruxelles.

LE SECRÉTAIRE général de l'Alliance pakistanaise, coalition des partis de l'opposition, M. Abdul Ghafoor, a lancé un ordre de grève générale pour le 26 mars, qualifié de "Journée noire" parce qu'elle est celle de l'entrée en fonction de la nouvelle Assemblée nationale issue, selon l'opposition, d'élections truquées. M. Ghafoor a déclaré que la grève serait pacifique et a mis en garde le gouvernement contre toute tentative de l'empêcher par la violence.

FCSC: la taxe foncière aux seules municipalités: mesure anti-sociale

Selon la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, la recommandation de la commission de refonte des lois municipales visant à retirer aux commissions scolaires leur pouvoir de taxer la propriété immobilière est "une recommandation anti-sociale".

De plus, la Fédération considère qu'en cédant aux municipalités les pouvoirs de taxation scolaires, cela constitue "une recommandation de hausser les impôts des Québécois".

En effet, la proposition de la commission de refonte recommande

"de dépouiller les commissions scolaires de l'élément qui constitue leur principale force dans le maintien du droit de regard du milieu sur l'éducation dispensée aux enfants".

La Fédération est d'avis que le retrait de l'impôt foncier scolaire atteint directement les parents d'élèves, par le biais des commissions scolaires, qui n'auraient alors aucune ressource financière autonome pour répondre aux besoins du milieu.

Par ailleurs, pour ce qui est du transfert de l'impôt foncier scolaire aux municipalités, la

Fédération déclare qu'il s'agit là d'une "tragique recommandation d'augmentation de taxes pour tous les Québécois, de l'ordre de plus d'un demi-milliard de dollars par année".

La Fédération recommande donc au gouvernement du Québec de ne

pas retenir ces deux propositions, mais plutôt de confirmer les droits fiscaux des commissions scolaires et, par le fait même, assurer aux parents et aux citoyens de la base que "leur droit de regard sur l'éducation dispensée dans leur milieu sera respecté".

Gouvernement du Québec

APPEL D'OFFRES

LES MINISTÈRES NE S'ENGAGENT À ACCEPTER AUCUNE DES SOUMISSIONS, MÊME LA PLUS BASSE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

PROJET: Numéro 76.039 ÉTABLISSEMENT D'UN SITE DE COMMUNICATIONS AU MONT-TREMBLANT. Ce projet consiste à fournir, transporter sur le Mont-Tremblant et installer un pylône de communications de 150 pieds de hauteur ainsi qu'une bâtisse préfabriquée de 12' x 24' avec tous les équipements connexes.

ADMISSIBILITÉ: Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec, qui se spécialisent dans la fabrication, la fourniture et l'installation de pylônes et de structures de communications et qui auront requis les documents de soumission en leur nom.

DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS: Les documents de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante:

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES
DIVISION DES CONTRATS ET EXPERTISES
QUÉBEC, G1R 2G8

CAUTIONNEMENTS: Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé et d'une lettre d'intention.

ADRESSE DE RÉCEPTION ET D'OUVERTURE: Les soumissions seront reçues et ouvertes à la même adresse que celle mentionnée ci-haut.

CLÔTURE ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS: 14:00 HEURES (HEURE LOCALE) LE VENDREDI 22 AVRIL 1977.

La direction se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur général,
Guy Doré, ingénieur

Faisceau laser: des appareils de photographie modifiés

WASHINGTON (PA) — La Régie américaine des aliments et drogues a ordonné que soient apportées quatre modifications à 68 des quelque 400 appareils de photographie à faisceau laser, fabriqués pour l'agence de nouvelles Associated Press par la compagnie Harris, de Melbourne, Floride.

Ces appareils utilisent un faisceau laser comme source de lumière, mais on souligne que les modifications prévues ne portent aucunement sur l'émission des radiations et ne constituent qu'une mesure de précaution: il s'agit essentiellement, dans le cas des récepteurs, de l'installation à l'intérieur

des appareils d'une petite plaque de métal qui préviendra toute possibilité que le préposé à l'entretien regarde directement le rayon laser.

Pour les transmetteurs, un interrupteur coupera instantanément le courant dès que le couvercle sera ouvert.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet: 102-0101-7 — Terrassement et structure de chaussée sur le chemin Principal, dans la municipalité de Gaspé (ville) (York), comté de Gaspé. Longueur du projet: 2,89 km.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$75,00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$67,000 ou chèque certifié: \$33,500.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception des soumissions est faite à l'adresse suivante: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 14 AVRIL, 1977.

Le sous-ministre, Claude Rouleau, ing.

Projet: 107-0401-7 — Érection d'un système d'éclairage routier à l'intersection de la route 132 et du Petit Portage, dans la municipalité de Bic, comté de Rimouski.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$10,00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$1,900,00 ou chèque certifié: \$950,00.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception des soumissions est faite à l'adresse suivante: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 14 AVRIL, 1977.

Le sous-ministre, Claude Rouleau, ing.

Projet: 108-0101-7 — Terrassement et structure de chaussée sur la route 293, dans la municipalité de St-Clement, comté de Rivière-du-Loup. Longueur du projet: 0,09 km.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Mégantic-Compton, Frontenac, Lotbinière, Portneuf, Charlebourg, Roberval et les comtés à l'est de ceux-ci, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$25,00 non remboursable à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$12,000,00 ou chèque certifié: \$6,000,00.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception des soumissions est faite à l'adresse suivante: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 14 AVRIL, 1977.

Le sous-ministre, Claude Rouleau, ing.

Projet: 108-0102-7 — Terrassement et structure de chaussée sur la route St-Paul-de-L'Isle-Verte, dans la municipalité de l'Isle-Verte, comté de Rivière-du-Loup. Longueur du projet: 0,11 mile.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Mégantic-Compton, Frontenac, Lotbinière, Portneuf, Charlebourg, Roberval et les comtés à l'est de ceux-ci, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$25,00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$7,800,00 ou chèque certifié: \$3,900,00.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception des soumissions est faite à l'adresse suivante: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 14 AVRIL, 1977.

Le sous-ministre, Claude Rouleau, ing.

Projet: 294-0001-7 — Terrassement, gravillage et revêtement souple, à l'intersection de la route 175-169, dans le Parc des Laurentides, comté Lac St-Jean. Longueur du projet: 0,04 mile.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Mégantic-Compton, Frontenac, Lotbinière, Portneuf, Charlebourg, Roberval et les comtés à l'est de ceux-ci, et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$25,00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$10,000 ou chèque certifié: \$5,000.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception des soumissions est faite à l'adresse suivante: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 HEURES, LE JEUDI, 14 AVRIL, 1977.

Le sous-ministre, Claude Rouleau, ing.

Projet: 688-0301-7 — Construction d'un pont au-dessus de la rivière Bellefeuille, sur la route 390, dans la municipalité de Taschereau, s.d. comté d'Abitibi-Ouest.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$25,00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$14,000 ou chèque certifié: \$7,000,00.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception des soumissions est faite à l'adresse suivante: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 HEURES, LE MARDI, 19 AVRIL, 1977.

Le sous-ministre, Claude Rouleau, ing.

Projet: 685-0301-7 — Reconstruction du pont au-dessus de la rivière Proulx et la réfection des approches, sur l'Autoroute 20 dans la municipalité de la Perle, ville, de la circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges. Longueur approximative 0,15 mile.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$75,00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$80,000,00 ou chèque certifié: \$40,000,00.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Service des Contrats, ministère des Transports, Place Haute-Ville, 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9 ou 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception des soumissions est faite à l'adresse suivante: 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 HEURES, LE MERCREDI 27 AVRIL 1977.

Les soumissionnaires pour la superstructure métallique devront présenter leur soumission au 255 Crémazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5, au plus tard le MERCREDI 20 AVRIL 1977, à 15:00 HEURES.

Le sous-ministre, Claude Rouleau, ing.

VINYLE RIGIDE

CONFORT ET ÉCONOMIE
GRÂCE À SA NON-CONDUCTIBILITÉ
POUR LES PORTES ET FENÊTRES



13525 est, rue Sherbrooke
Montréal, Québec H1A 3V4

Pour une estimation gratuite

354-2022

la Baie

Ouvrez l'oeil et le bon!

Ensemble Asahi Pentax KX 318.00 l'ens.

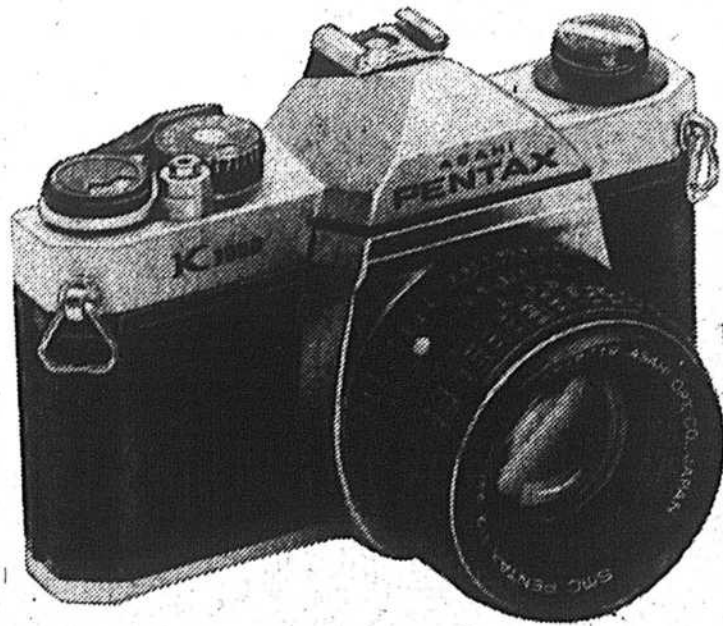
Facilités de paiement sur demande

A. À la fine pointe des plus récents perfectionnements techniques, cet appareil de la collection K de Asahi Pentax vous assure précision, netteté et versatilité pour des résultats vraiment professionnels à tout coup. En voici les caractéristiques:

- Appareil réflex mono-objectif à mesure TTL
- Posemètre pleine ouverture à prépondérance au centre, doté d'un système à aiguilles souples.
- Affichage de l'ouverture du diaphragme et des vitesses de l'obturateur dans le viseur.
- Obturateur à rideaux à défilement horizontal. Vitesses de 1 sec. à 1/1000 de sec.
- Mémoire à court terme au dos du boîtier.
- Montage à baïonnette pouvant recevoir des objectifs à vis classique en utilisant la bague adaptatrice «K».
- Etui en cuir souple.
- Garantie de deux ans.

L'ENSEMBLE COMPREND AUSSI: Le mini trépied TMT, l'ensemble Royal pour macro-photos, soit trois lentilles pour gros plans de fleurs, d'insectes, etc.; le fourre-tout Royal SR 35 qui transportera l'appareil et tous ses accessoires!

Facilités de paiement sur demande



Le K1000 de Asahi Pentax

B. C'est la qualité Pentax à prix avantageux. Cet appareil possède les caractéristiques essentielles qu'exige le photographe à la fois soucieux de son budget et d'excellents résultats.

- Posemètre à cellule CdS mesurant la luminosité, obturateur à rideaux à défilement horizontal, vitesses d'obturation de 1 sec. à 1/1000 de sec.
- Photo-interrupteur automatique pour mise en marche du posemètre.
- Montage à baïonnette K pouvant recevoir des objectifs à montage à vis classique en utilisant la bague adaptatrice «K».
- Griffe porte-accessoires, signal d'armement de l'obturateur.
- Etui en similicuir.
- Garantie de deux ans.

228.00

Facilités de paiement sur demande

Notre rayon s'est agrandi. Venez y jeter un coup d'oeil!

Compagnie de la Baie d'Hudson

Téléphoner à 842-6261, appareils de photographie, rayon 714, au rez-de-chaussée, Centre-ville, Place Vertu, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

«Requiem»: errata

Trois erreurs se sont glissées dans mon compte rendu de la première audition du Requiem de Verdi, paru mercredi. Trois erreurs dont, le lecteur le comprendra, je ne suis aucunement responsable.

1 — Une choriste me téléphona — furieuse, et avec raison. Je n'ai pas mentionné que la formation chorale comprenait notamment les 65 choristes des Disciples de Massenet. Je ne l'ai pas mentionné parce que je ne

l'ai pas su. Parce que le nom des Disciples de Massenet ne figurait pas dans le programme imprimé. Il faudrait se plaindre à l'OSM, qui a omis de le mentionner.

2 — Une erreur de transmission a produit (deuxième colonne, fin du deuxième paragraphe) l'effet d'une contradiction. J'avais écrit: «En sol, Miss Caldwell est un très bon chef d'orchestre, qui connaît son métier; ce n'est pas un grand chef d'orchestre, qui

exploite à fond toutes les possibilités d'une oeuvre.»

3 — Plus loin (troisième colonne, fin du premier paragraphe), quelqu'un, quelque part, a pensé que j'avais commis une faute de français...

J'avais bien écrit: «Mais ce n'est pas de ce relief-là que je parle.» Parce que c'est ce qu'il faut dire et écrire, «c'est... que» étant un gallicisme. Je me suis retrouvé comme ayant écrit «... ce relief-là dont je parle!!!» C.G.

CINÉMAS UNIS

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

"MENÉ D'UNE MAIN FERME PAR NICOLAS GESSNER, LE RÉCIT TIENT LE SPECTATEUR EN HALÈNE!" — LE FIGARO



JODIE FOSTER

La révélation de TAXI DRIVER dans UN SUSPENSE DIABOLIQUE

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN

JODIE FOSTER MARTIN SHEEN ALEXIS SMITH
MORT SHUMAN SCOTT JACOBY

"LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN"

Produit par HAROLD GREENBERG et ALFRED PARISER. Producteur DENIS HEROUX. Scénario LAIRD KROING et ALFRED PARISER. Un film de NICOLAS GESSNER. Musique CHRISTIAN GAUBERT et MORT SHUMAN. INDUSTRIAL MUSIC. Une Co-Production Ontario-France-Canada.

2e FILM À CHAQUE CINÉMA

4e SEMAINE! RIVOLI 2
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

LAVAL 2 PAPINEAU 1
CENTRE LAVAL 688-7776 PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635

AU LOEWS SEULEMENT 14 ANS

AVANT PREMIÈRE CE SOIR À 7:30

En plus de notre programme régulier!

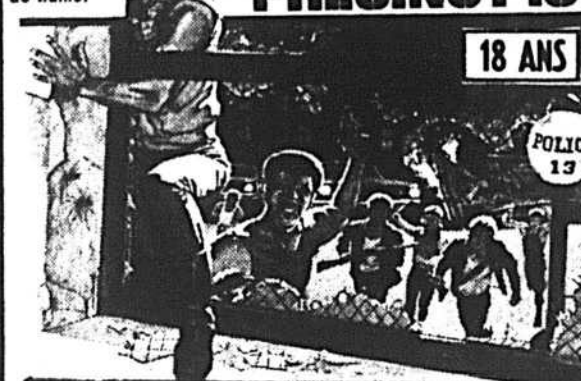
LOEWS 2
954 ST. CATHERINE W. 861-7437
FAIRVIEW 2
TRANS CAN EXIT 33 897-8095

THE CASSANDRA CROSSING
SOPHIA LOREN
RICHARD HARRIS
BURT LANCASTER

LOEWS
Aujourd'hui
12:35, 1:40,
5:00, 9:50
FAIRVIEW
sur semaine
6:20 et 8:45
sam. et dim.
à partir de 1:30.

Une nuit
blanche remplie
de haine!

ASSAULT ON PRECINCT 13



18 ANS

POLICE 13

Au même programme
"THE BLACK GESTAPO" en couleurs

PALACE
698 ST. CATHERINE O. 866-6991

"ASSAULT" 12:45, 3:45,
6:45, 9:45,
"GESTAPO" 2:15, 5:15, 8:15

Ne faites confiance à personne. Personne.



14 ANS

SIR LEW GRADE présente pour Associated General Film en association avec MARTIN STARGER
The STANLEY KRAMER production
GENE HACKMAN
CANDICE BERGEN
"THE DOMINO PRINCIPLE"
RICHARD WIDMARK
MICKEY ROONEY EDWARD ALBERT
et ELI WALLACH

Producteur, directeur Stanley Kramer. Producteur associé Martin Starger. Scénario Adam Kennedy. Superviseur Billy Goldenberg.
DORVAL 1
260 AVE DORVAL 631-8586

YORK
1487 ST. CATHERINE O. 937-8978 Guy

DORVAL: voir 7 et 9
sam. 2, 7 et 9
dim. 1, 3, 5, 7 et 9
YORK: 12:45, 2:35,
4:45, 6:55, 9:05

Une histoire qui ensorcelle le plus dur des spectateurs. — Q. Moore — MONTRÉAL-MATIN
Un événement à ne pas manquer... Certainement l'un des films à aller voir cette année.
— JOURNAL DES VÉGETES
Je veux tout simplement vous recommander, chaudement, d'y aller.
— P. Trudel — ÉCHOS VÉGETES

UNE SÉLECTION DE FILMS MUTUELS

PIERRE DAVID PRÉSENTE UNE PRODUCTION PIERRE DAVID 14 ANS

RITA LAFONTAINE YVON DESCHAMPS
DENISE FILIATRAULT

UN GRAND AMOUR
PEUT-IL
SURVIVRE
AUX DRAMES DE LA
VIE...
UN FILM
QUI VOUS
TOUCHERA
DROIT AU
CŒUR!

MUSIQUE
ORIGINALE
DE
BEAU
DOMMAGE

DANS UN FILM DE
ANDRÉ BRASSARD
SCÉNARIO DE
MICHEL TREMBLAY

LE SOLEIL
SE LEVE
EN RETARD

6e SEMAINE 12:30, 2:45, 5:00,
Le PARISIEN 2 7:15, 9:30,
486 ST. CATHERINE O. 866-3856 samedi dernier
programme à 11:40.

Un chef-d'oeuvre littéraire devient un film prestigieux,
d'une qualité extraordinaire
et d'une rare puissance cinématographique! 18 ANS Adultes

Puisqu'érotisme il y a, faites confiance à Mandiargues et Borowczyk. Le leur est de qualité.
Plaisir de l'œil et érotisme sur papier glacé.
Borowczyk réussit à communiquer de la force et de l'émotion.
Un cinéma sensuel porté au paroxysme.
Inscrivez La Marge comme film à voir.
La nouvelle œuvre du plus grand peintre cinéaste de notre époque.
J'en ai pas cessé d'être ébloui par la splendeur des images. Walerian Borowczyk est pour moi l'un des plus grands maîtres du cinéma contemporain.
Plages de Mandiargues



SYLVIA KRISTEL JOE DALLES SANDRO dans un film de WALERIAN BOROWCZYK

LA MARGE

...cet espace entre l'amour et la luxure...

2e film au PAPINEAU: "LE DOIGT DANS L'ŒIL"
PAPINEAU 2 LAVAL 4 VERSAILLES 2
PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635 CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

BIENVENUE dans cette prison Mesdemoiselles...! 18 ANS Adultes

CELLULES DE PUNITION

avec LINA ROMAY MARTINE STEED COULEUR

au cinéma CHATEAU KUNG-FU Une Armée à lui seul! Une machine à Tuer!
HARA KIRI COULEUR

au cinéma ELECTRA PRÊT À JOUER? CHASSE À L'AMOUR À TRAVERS 7 LITS
avec BIRGIT BERGEN COULEUR

2e film au cinéma LAVAL L'ŒIL À LA SERRURE
avec MARIE EKORRE COULEUR

AUX 3 CINÉS
LAVAL 2 CHATEAU 2 ELECTRA
CENTRE LAVAL 688-7776 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 STE-CATH. ET AMHERST 522-9177

Il y a eu "FRITZ LE CHAT" Maintenant, voici LE DESSIN ANIMÉ LE PLUS DROLE! 14 ANS

TARZOOON

la HONTE de la JUNGLE

conçu et réalisé par PICHIA

5e SEMAINE! Le PARISIEN 5 486 ST. CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

2e film au Greenfield "LES INTRUS"

ni un policier, ni un criminel, c'est un chasseur sans merci! POUR TOUS

un film de PHILIPPE LABRO

RENÉ MALO présente
JEAN-PAUL BELMONDO

L'ALPAGUEUR

(LE CHASSEUR DE PRIMES)
avec BRUNO CREMER Musique de MICHEL COLOMBIER
JEAN NEGRONI PATRICK FIERRY JEAN-PIERRE JORRIS VICTOR GARRIVIER

Aussi: "BONS BAISERS DE HONG KONG"

2e SEMAINE!
CHATEAU 1 LAVAL 3 VERSAILLES 3
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

POUR TOUS

LE SKIEUR DE L'EVEREST

un film produit et réalisé par F. R. Crawley, James Hager et Dale Hartleben

OSCAR du meilleur film documentaire 1976 2e SEMAINE

Le PARISIEN 4
486 ST. CATHERINE O. 866-3856

1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

Choquette n'a jamais vraiment su ce qui se passait au CAD

par Fernand BEAUREGARD

Jérôme Choquette, ministre de la Justice de 1970 à 1975 dans le gouvernement Bourassa, n'avait pas été consulté et n'avait participé d'aucune façon à la mise sur pied du Centre d'analyse et de documentation dont le premier ministre s'était personnellement doté en 1971, quelques mois après les événements d'octobre 1970.

Bien plus, il n'avait appris l'existence du CAD qu'une fois l'organisation en opération.

«Si M. Bourassa m'avait demandé mon avis, j'aurais émis beaucoup de réserves. En principe, j'accepte le fait qu'un gouvernement ait besoin d'être renseigné sur ce qui touche la sécurité de l'Etat, mais je mets en doute la sagesse de placer un «service de renseignements» sous le contrôle exclusif du chef de l'exécutif.»

M. Choquette rappelle le scandale du Watergate, scandale que seul un excès de pouvoirs présidentiels a pu rendre possible.

Au cours d'une interview accordée à LA PRESSE, l'ex-ministre libéral — aujourd'hui leader du Parti national populaire — affirme n'avoir jamais été entièrement au courant des méthodes utilisées par le CAD pour la cueillette de renseignements (écoute électronique, informateurs, etc.).

«J'aurais aimé savoir ce qui se passait au CAD, mais je n'avais ni le rôle ni la mission de chercher à savoir ce que faisait le premier ministre. Je sais que sous certains gouvernements, le président ou le premier ministre même sont l'ob-

jet de surveillance, mais je considère qu'il s'agit là d'une mauvaise habitude. Entre le premier ministre et ses ministres doivent exister des relations de confiance», déclare-t-il.

M. Choquette admet avoir été heureux de la décision de M. Bourassa, en juin 1975, de transférer les secteurs «intelligence et renseignements» du CAD au ministère de la Justice.

«C'est là qu'ils auraient dû être placés dès le début.»

Depuis le 15 novembre dernier, date de l'accession au pouvoir du gouvernement péquiste, le public a appris que le CAD avait dressé plus de 30,000 dossiers individuels et quelques 6,000 dossiers portant sur des groupes ou des associations.

Qu'en pense l'ex-ministre de la Justice, créateur de la Charte des droits de la personne?

«Précisons tout d'abord que si de tels dossiers existent, et en tel nombre, je ne suis pas d'accord qu'ils soient en quelque sorte, accessibles uniquement au premier ministre et à son Conseil exécutif. Ça, c'est extrêmement dangereux.

«Mais sur le bien-fondé de l'existence même de ces dossiers, c'est autre chose. Tout gouvernement établit des dossiers sur des individus et sur des groupes. Et le gouvernement du Québec qui venait de traverser la crise d'octobre pouvait se sentir justifié de prendre des mesures en vue d'éviter la répétition de crises de ce genre.»



Jérôme Choquette photo PC

M. Choquette admet toutefois que si les chiffres de 30,000 et de 6,000 ne sont pas exagérés, le CAD a «charrié».

«Il faudrait ne conserver que certains dossiers sur des personnes impliquées dans des activités subversives, membres de groupements radicaux, extrémistes, terroristes.»

Pas le choix

Ainsi donc, le CAD aurait bientôt cessé d'exister et l'ex-ministre de la Justice ne peut qu'applaudir à cette décision.

«Le gouvernement de M. Lévesque ne pouvait agir autrement. On se souvient de ses virulentes attaques contre ce service «présidentiel» de renseignements, service que les dirigeants actuels, alors qu'ils oeuvraient dans l'opposition, qualifiaient de CIA québécoise, de service d'espionnage, etc.

Eussent-ils maintenu le CAD en opération, ils se seraient rendus ridicules et auraient perdu toute crédibilité. Leur geste aujourd'hui n'a rien de spectaculaire. Il n'est que logique.»

Uranium: nouvel échec des négociations Canada-CEE

BRUXELLES (AFP) — Pour la troisième fois consécutive, les négociations entre la CEE et le Canada sur la reprise des livraisons d'uranium naturel canadien aux pays membres du Marché commun, suspendues depuis janvier dernier, se sont soldées par un échec.

Mercredi et jeudi, les représentants du Canada et de la commission de la CEE n'ont en effet par réussi à se mettre d'accord sur la remise à jour de l'accord de coopération nucléaire entre le Canada et Euratom sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique — condition mise par le Canada à la reprise des livraisons d'uranium naturel à ses clients européens —, a-t-on appris jeudi de source communautaire à Bruxelles.

La décision va maintenant passer au niveau politique, précise-t-on de même source, puisque au niveau des experts aucun accord n'est possible, les points

de vue européen et canadien étant beaucoup trop éloignés. Les Canadiens, ajoute-t-on de source européenne, ont sans cesse rajouté des clauses supplémentaires, ce qui a rendu très difficile la recherche d'un compromis, acceptable pour les deux parties.

Causes

Dans les milieux européens, on cite trois causes principales pour cet échec:

1—Les Canadiens souhaitent avoir un super droit de regard sur les contrôles exercés par Euratom et l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, produite avec de l'uranium canadien. Cette exigence a paru exagérée à la CEE. La France refuse de toute façon l'envoi des inspecteurs de Vienne sur son territoire.

2—Le transfert de technologie: le Canada demandait un contrôle du circuit complet des fournitures canadiennes d'uranium. Euratom s'est déclaré incompétent. Le Canada a alors négocié bilatéralement avec l'Allemagne fédérale et l'Italie et compte faire de même avec le Royaume-Uni et peut-être le Danemark. Aucune négociation avec la France, qui n'importe pas d'uranium naturel canadien, n'est prévue.

3—Le Canada demande l'inclusion dans l'accord CEE-Canada d'une clause qui renforcerait automatiquement les contrôles dans le secteur des transferts de technologie si la tendance mondiale allait dans ce sens. Ce qui paraît inacceptable à la CEE.

La question va être portée au niveau ministériel, qui devra décider de reprendre ou non et sur quelles bases cette négociation avec les Canadiens.

La CEQ n'a pas le droit de ne pas participer au sommet

— Charbonneau

par Pierre VENNAT

Le bureau national de la CEQ et le président de cette centrale, M. Yvon Charbonneau, sont d'avis que la CEQ doit participer au sommet économique convoqué par le gouvernement québécois pour mai prochain.

M. Charbonneau, à la suite de rencontres avec les militants de la centrale ici et là au Québec, affirme même que si le présent conseil général de la centrale, qui doit statuer sur cette question aujourd'hui, devait en décider autrement, la position de la CEQ serait alors «indéfendable», compte tenu de l'opinion qu'il a recueillie à la base et qui, selon lui, est largement majoritaire en faveur de la participation au sommet.

«Nous serons en meilleure position pour faire valoir nos vues en y allant qu'en n'y allant pas», a lancé M. Charbonneau aux adversaires d'une telle participation.

Le débat sur cette question, en effet, promet d'être mouvementé.

Hier, la Fédération des enseignants de CEGEP a publié une prise de position invitant la CEQ à décliner l'invitation du gouvernement à ce qu'elle considère comme «une concertation de type corporatiste où les travailleurs sont invités à accepter les contraintes du capitalisme sans avoir

la possibilité de le remettre en question».

Tandis que le Comité d'action sociale de la centrale, sorte d'organisme consultatif de la CEQ en matière d'action politique, devait rendre public aujourd'hui un document qui trait, lui aussi, dans le sens de la prétention des enseignants de CEGEP et de la non-participation.

Pour M. Charbonneau, l'attitude politique de la CEQ doit tenir compte du contexte général de réajustement des grandes forces économiques en fonction du projet national et social du gouvernement Lévesque.

«C'est sans se prendre pour plus que nous sommes, mais avec le sérieux, la lucidité et la préparation dont nous sommes capables, que nous devons aborder cette conférence, sans diluer pour autant nos positions», a-t-il expliqué hier aux délégués du conseil général.

Le bureau national, quant à lui, considère que cette conférence constitue un cadre où la CEQ pourra exprimer ses positions en toute indépendance, que le gouvernement amorce une période de réformes sociales dont plusieurs vont dans le sens des revendications de la centrale, et qu'il est important d'inciter le gouvernement à rendre plus explicite son

préjugé favorable aux travailleurs, notamment à l'occasion de la révision du Code du travail.

«Le fait de participer à une telle conférence ne constitue pas une remise en cause de notre politique de retrait des conseils consultatifs. Il nous faut tenir également compte de l'ensemble des pressions, tant économiques que fédérales, qui s'opposent à la démarche d'autodétermination et de libération du peuple québécois.»

Pour toutes ces raisons, le bureau national de la CEQ estime qu'il est essentiel que la centrale soit présente au sommet économique.

Le bureau national désire également que la CEQ se concertent avec la CSN et la FTQ en vue d'assurer la plus large participation possible des intérêts des travailleurs à ce sommet.

Déjà, la FTQ a décidé d'y être. La CSN, quant à elle, ne prendra sa décision qu'à son conseil confédéral de fin d'avril à Québec, mais déjà le comité exécutif de la centrale, le président Norbert Rodrigue en tête, avait recommandé une politique de présence au sommet, position que le bureau confédéral de la CSN vient de décider d'approuver, malgré l'opposition farouche de l'école de pensée de Michel Chartrand et du Conseil central de Montréal.

Le Québec peut conserver sa culture en restant au sein de la confédération

— Louis Desmarais

Le président délégué de Power Corporation, M. Louis Desmarais, a déclaré hier devant les membres des clubs Richelieu à Ottawa que le Québec peut conserver son identité culturelle et demeurer économiquement fort tout en restant au sein de la confédération canadienne.

Selon M. Desmarais, il y a toutefois lieu de s'interroger sérieusement

sur les efforts faits au Québec pour mieux saisir l'ampleur et les richesses du pays et en comprendre les problèmes. Il a pris en exemple les quotidiens québécois qui n'ont jamais jugé nécessaire d'avoir des correspondants réguliers à Toronto et dans les autres grands centres du pays, alors que deux journaux de Toronto ont des bureaux à Montréal et à Québec ainsi que partout ailleurs au Canada.

M. Desmarais reconnaît toutefois que «cela ne veut pas nécessairement dire que la presse anglaise a toujours pour autant reflété et expliqué, sans tendance au sensationnalisme, la si-

tuation politique québécoise. Il faut admettre que de ce côté on a souvent sauté sur l'occasion de mettre en manchette l'action de groupes extrémistes ou de faire état d'action de terroristes sans vraiment analyser les causes. Il n'y a que quelques années de cela, il n'était pas surprenant de rencontrer des gens à l'autre extrémité du pays qui assimilaient facilement René Lévesque au FLQ».

M. Desmarais souhaite que les jeunes dans la vingtaine, qui forment, selon un récent sondage d'opinion, la majorité des 22 pour cent de Québécois prêts à voter en faveur de l'indépendan-

ce, soient pleinement conscients des conséquences de leur geste. Selon lui, il faut donc «qu'ils sortent du Québec, qu'ils connaissent le reste du pays».

Il préconise donc la multiplication de programmes d'échange entre étudiants qui pourraient être financés et de façon plus rentable par les 180 millions de dollars que le gouvernement fédéral se propose de consacrer cette année à l'enseignement du français chez les fonctionnaires, «une mesure qui a été reconnue comme un échec par son propre commissaire aux langues».

ENTREPOSAGE
et RÉPARATIONS
de fourneaux



Laberge, Deschênes
FOURNEAUX
1475 AMHERST - 521-2126
Pres du boul. de Maisonneuve

CARON
LIBRAIRE
LIVRES NEUFS ET USAGÉS
RÉCENTS ET ANCIENS
SUR TOUS LES SUJETS
La grande librairie à connaître
251 Ste Catherine E.

SAVIEZ-VOUS QUE...
...le Docteur Boissière peut retirer l'amaï de votre baignoire à domicile, sans le retirer de son emplacement?
Pour renseignements:
637-6797

Embellissez à votre goût
Miroirs et pharmacies
présentés en plus de
125 modèles différents
à notre salle de montre.

Étagères originales
et décoratives
faites de verre
clair, teinté et
de miroir, selon
vos propres spé-
cifications.

Portes et fenêtres d'aluminium pour usage résidentiel et commercial.

• Fenêtres panoramiques
• Porte patio
• Réparation de tous genres
• Estimation gratuite

VITRERIE
claveau
(1964) Inc.
25 ans d'expérience
1100, boul. des Laurentides
667-3132

Service d'urgence résidentiel et commercial
24h par jour, 7 jours par semaine.

achat spécial d'ustensiles imparfaits de copco

Batteries de cuisine en fonte émaillée Copco, en quantité limitée. Légères imperfections n'affectant pas l'usage. Casseroles, marmites, poêlons, de couleurs et de dimensions variées. À partir de \$11.99. Recherchez l'étiquette rouge.

achat spécial d'articles imparfaits de Baribeau

De Baribeau, saladiers de fabrication canadienne en bois dur et plateaux à fromage, légèrement imparfaits. Dimensions variées. À partir de \$7.99. Recherchez l'étiquette rouge.

rabais de 25 à 50% sur soldes en magasin

Pour liquider des gammes de première qualité de notre assortiment régulier d'accessoires pour la maison et pour les cadeaux. Grande variété. Les premiers arrivés seront les premiers servis à un rabais de 25 à 50%.

faites provision de verres importés: 2 pour \$1.98

Profitez vite de cette offre remarquable. Quantité limitée de verres à vin "Grand Vin" importés de France, pouvant contenir 12% on. Deux pour \$1.98. Achetez-en dès aujourd'hui.



BOWRING

Les commandes téléphoniques ne sont pas acceptées.
Disponibles au magasin Bowring le plus proche.

avis légaux • appels d'offres • soumissions

LES ENCANTEURS INDUSTRIELS
CAN AM INC.
ENCANTEURS - ÉVALUATEURS - LIQUIDATEURS
2785 ouest, boul. Saint-Elzéar, Chomedey, Laval, Québec

SANS RÉSERVE
Encan public

Pour le compte de Gagnon Sunoco, le nôtre et autres
ÉQUIPEMENT COMPLET DE GARAGE
Inspection: vendredi 25 mars 1977, à 12h et à 7h p.m.

1 système D, analyse de moteur — Machines à pneus et à démolir — Soudeuse électrique 225 Lincoln — Tour pour tambour et disque — Dactylographes — Machines à additionner — Caisse — Torche et accessoires — Chargeur à batteries — Pneus — Huile, time clock — Filtre à air — Graisse — Outils de toutes sortes — Cric à l'air — Etc., etc., etc.

1 Dodge 700 Towing 6 roues 1966 — 1 Ford F500 Towing 6 roues 1974 — 1 Ford 350 Towing 6 roues.

1 Dodge Pick Up 1971 — 1 Econoline vitré 1974 — 1 Ford 1971 — 1 Metro — 1 Mark IV 1973 — 1 Gran Torino 1975.

Condition: dépôt de 25% comptant
Balance par chèque certifié ou comptant
Vente dirigée par les Encanteurs Can Am

Endroit:
3640, boul. St-MARTIN
Chomedey, Laval, Québec.
Rens. (514) 332-2783 - 1759

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT
APPELS D'OFFRES

La Ville ouvrira des soumissions pour:

FORMULES DE SORTIE ARTICLES DE SPORT	— 5 avril 1977
RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DES FINANCES 1976-77	— 12 avril 1977
SERVICE DE MICROFICHES À PARTIR DE BANDES MAGNÉTIQUES	— 12 avril 1977
CHIFFONS	— 12 avril 1977
ÉQUIPEMENT DE LABORATOIRE	— 19 avril 1977

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valide, être déposée au greffier de la Ville de Montréal, 375, rue Notre-Dame, Montréal, aux dates mentionnées plus haut, avant l'heure de midi indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du secrétaire administratif et sera ouverte immédiatement après au bureau du greffier, chambre 120.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt présent sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal. Ce dépôt doit être équivalent à cinq (5) pour cent du montant total de chaque soumission dans le cas de formules de sortie, service de microfiches à partir de bandes magnétiques, chiffons, de dix (10) pour cent du montant total de chaque soumission dans le cas d'articles de sport (44), rapport annuel du Directeur des Finances 1976-77, équipement de laboratoire.

Les formules de soumission et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 28 mars 1977, par monsieur P. Raymond Béland, directeur du service de l'approvisionnement, 8515 rue St-Hubert, Montréal, H2M 1Z4.

Hôtel de Ville, Montréal, le 25 mars 1977
Le Greffier de la Ville
MARC BOYER, C.R.

VILLE DE SAINT-PAUL L'ERMITTE
AQUEDUC, ÉGOUT SANITAIRE, ÉGOUT PLUVIAL, BORDURES ET FONDATIONS DE RUE — LOT NO 165
RÈGLEMENT NO 287
DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Saint-Paul l'Ermitte demande des soumissions pour la construction d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, de bordures et de fondations de rue avec tous les accessoires s'y rapportant, sur le lot 165.

Seules les entreprises ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont autorisées à soumissionner sur ce projet.

DOCUMENTS
Les documents de soumission pourront être obtenus à compter du 28 mars 1977 jusqu'au 8 avril 1977, à 17h00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Paul l'Ermitte, moyennant une somme de cinquante dollars (\$50.00) remboursable, si les documents sont retournés dans les sept (7) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

EXIGENCES
Chaque soumissionnaire devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque à charte, ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance au montant équivalent à dix pour cent (10%) du total de la soumission. Ce cautionnement doit être valide pour une période de quarante-cinq (45) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre émise par une compagnie d'assurance, garantissant l'émision en faveur de la Ville de Saint-Paul l'Ermitte, d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations pour la main-d'œuvre, les matériaux et les sous-traitants, chacun pour une valeur de cent pour cent (100%) du contrat.

DATE DE RÉCEPTION
Les soumissions seront adressées à Monsieur Rolland Lucas, Directeur Général et seront reçues jusqu'à 16h30 heures, le 13 avril 1977 à l'Hôtel de Ville de Saint-Paul l'Ermitte. Les soumissions seront ouvertes durant une assemblée du Conseil, le 13 avril 1977 à 20h00 heures.

La Ville de Saint-Paul l'Ermitte ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Rolland Lucas,
Directeur Général
VILLE DE SAINT-PAUL L'ERMITTE

CEGEF
ANDRÉ-LAURENDEAU
APPEL D'OFFRES
LABORATOIRE
EN TECHNIQUE DU
GÉNIE CIVIL

Le Collège d'enseignement Général et Professionnel André-Laurendeau recevra jusqu'à 14h, le 28 avril, des offres sous enveloppes scellées pour le laboratoire en technique de génie civil.

Cet appel d'offres comprend l'appareillage et de l'outillage, des accessoires et des matières premières.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le «Bordereau de soumission» préparé à cet fin par le CEGEP auquel il joindra un bon de garantie de 10% ou un chèque visé à l'ordre du CEGEP André-Laurendeau et tiré sur une banque canadienne ou une caisse Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par le Collège.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges et autres documents à compter de 9h, le 28 mars 1977, au bureau des achats du CEGEP André-Laurendeau situé à 1111, rue Lapierre, LaSalle, Qué., tel. 364-3320, poste 211.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture publique qui aura lieu le 28 avril 1977 à 15h 30 au bureau de l'Administration du Collège. Le CEGEP André-Laurendeau ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes. Il se réserve le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

SERVICE DES ACHATS

VILLE DE BROSSARD
APPEL D'OFFRES
CONSTRUCTION
D'UN VIADUC

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION VIADUC, BOULEVARD PELLETTIER, PROJET M.V.A. # 69-59» et adressées à la soussignée, seront reçues jusqu'à 16h, (4:00 heures p.m.) le 9 mai 1977.

Les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions seront disponibles à compter du 28 mars 1977 en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils Martineau - Vallée et Associés, 6655 Côte-des-Neiges, Montréal. Le dépôt pour l'obtention des documents de la soumission au montant de \$125.00 en argent ou en chèque visé à l'ordre de Martineau - Vallée et Associés est non remboursable. L'ouverture des soumissions aura lieu à l'Hôtel de Ville de Brossard, 6840 boulevard Milan (Matte) le 9 mai 1977 à 20h30 (8:30 heures p.m.).

La Ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Marie-Paule Daoust,
Greffier de la Ville,
3275, boul. Lapinière,
Brossard, Qué.

LES PETITES ANNONCES
la presse
285-7111

CITÉ DE DORVAL
APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour la fourniture de 994 consoles en aluminium — 1208 luminaires de rues 250 W. Mercure — 1208 cellules photoélectriques — 1208 lampes mercure 250 W.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Greffier municipal, Hôtel de Ville, Cité de Dorval, 60 avenue Martin, Dorval, Québec, H9S 3R4, seront reçues jusqu'à 16h00 heures, le 4 avril 1977. Les soumissions seront ouvertes en public lors de la séance du Conseil qui suivra la réception des soumissions.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'ingénieur à l'adresse susdite sur réception pour chacun des projets ci-dessus mentionnés d'un chèque visé de \$50 fait à l'ordre de la Cité de Dorval. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de la Cité de Dorval pour un montant équivalent à 10% ou plus du montant total de la soumission. De plus, les soumissionnaires devront fournir avec les soumissions une lettre de garantie d'une compagnie d'assurance en faveur de la Cité de Dorval s'engageant à émettre un cautionnement au montant de 100% du prix du contrat pour l'exécution des travaux et un cautionnement au montant de 100% du prix du contrat pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux tel que requis dans le cahier des charges. En outre, les soumissionnaires devront fournir un certificat des principaux fournisseurs, garantissant la vente des matériaux sans engager la responsabilité de la Cité de Dorval ou exiger un transport de créances.

Les travaux susdits devront être terminés selon les instructions de l'ingénieur de la Cité. La Cité de Dorval ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marcel GUERIN
Greffier

La Cité de Dorval,
60, avenue Martin,
Dorval, Québec,
H9S 3R4
Le 18 mars 1977.

COMMISSION DE TRANSPORT
DE LA COMMUNAUTÉ
URBAINE DE MONTRÉAL
APPEL PUBLIC D'OFFRES
Nos 551.03.07, 552.03.77, 554.03.77, 555.03.77

La commission demande des offres pour la fourniture de:

- DIODES
- COMPRESSEURS À AIR DE 160 CFM
- CÂBLE TÉLÉPHONIQUE
- CÂBLE (27 CONDUCTEURS) POUR TOURNIQUETS

Pour obtenir les formules de soumission, enveloppe, cahier des charges, devis et autres documents ou renseignements, s'adresser au directeur du service des achats et magasins, 8845, boulevard Saint-Laurent, Montréal, (877-6156).

Toute soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules et sous l'enveloppe cachetée, fournie à cette fin, et être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de la commission, tiré sur une banque canadienne et pour un montant de:

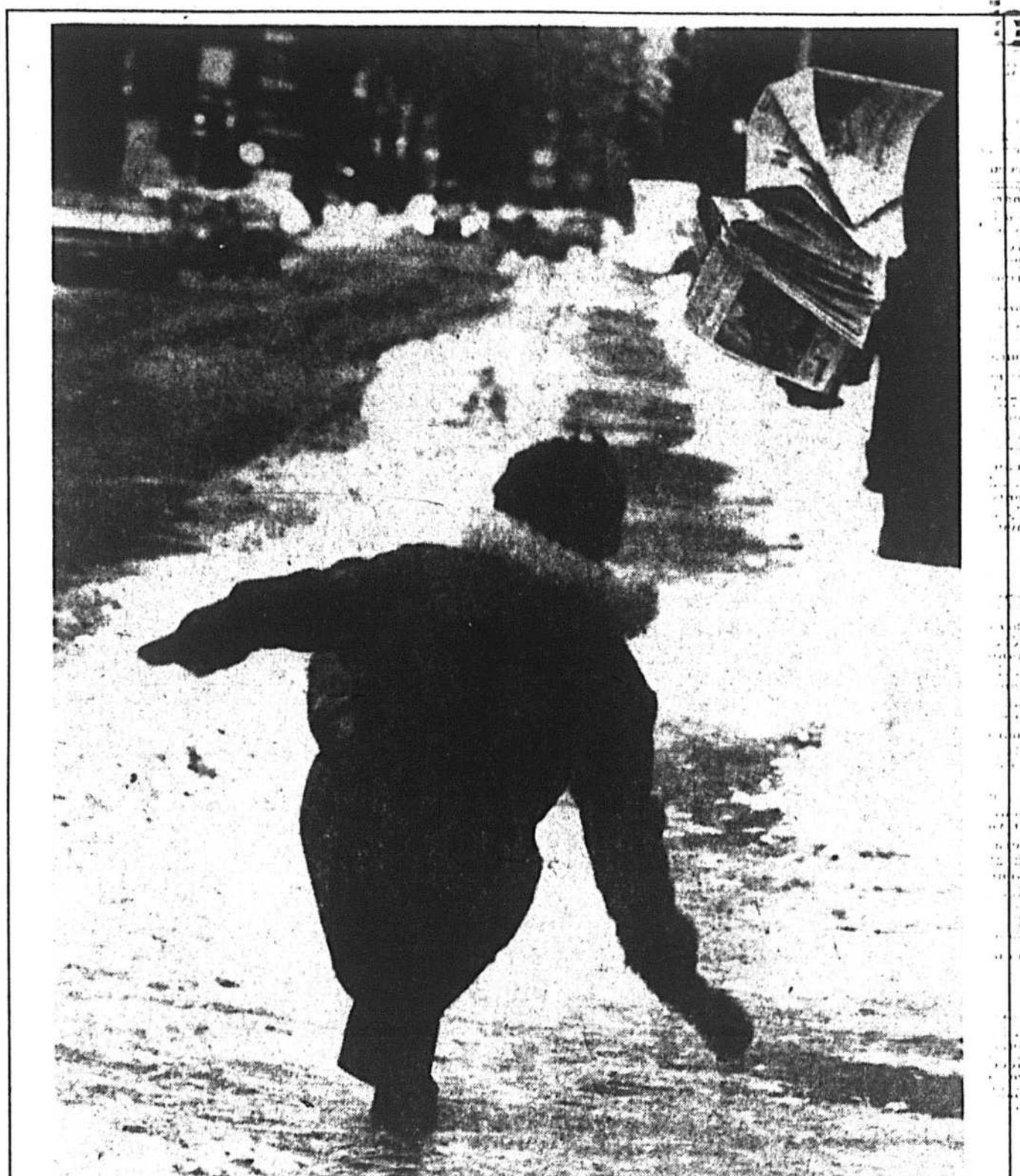
- a) cinq cents dollars (\$500)
- b) quinze cents dollars (\$1500)
- c) six cents dollars (\$600)
- d) cinq cents dollars (\$500)

Pour être valide, les soumissions doivent être déposées physiquement entre les mains du secrétaire, à son bureau, suite 912, 159, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal, au plus tard à douze heures (12h00) heure officielle de Montréal, indiquée à l'horloge placée en vue du public au secrétariat de la commission, le 20 AVRIL 1977.

Les soumissions seront ouvertes à douze heures (12h00), le 20 AVRIL 1977 à la chambre 1006, 159, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal.

La commission ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Le secrétaire et conseiller juridique,
Yvon Clermont, c.r.



Journaux livrés en retard...
Il n'est pas qu'à Montréal que le retour inopiné de l'hiver a rendu les rues traîtresses. Cette scène a été croquée sur le vitrier à Ottawa, où ce camelot, condamné à une chute inévitable après avoir glissé sur le trottoir gelé, lance en l'air ses journaux, dans un effort désespéré pour se recevoir sans trop de mal...

Congrès d'orientation au Cap-de-la-Madeleine

Les charpentiers-menuisiers de la FTQ: vaste consultation à la base

PAR Pierre VENNAT

La Fraternité unie des charpentiers-menuisiers, un des syndicats affiliés à la FTQ-construction, se réunit à compter d'aujourd'hui en congrès d'orientation, au Cap-de-la-Madeleine, dans ce qui se veut, selon les termes de son président et directeur général au Québec, M. Léopold Lavoie, «le début d'une vaste consultation à la base sur les solutions à apporter à nos problèmes».

Ce congrès d'orientation, une première dans le secteur de la construction au niveau des métiers, du moins à la FTQ, précède le congrès d'orientation que le conseil provincial des métiers de la construction (la FTQ-construction) doit tenir au début d'avril.

«Devant l'ampleur des problèmes auxquels fait face le mouvement syndical qu'on remet à la syndicalisation dans les mains de ceux qui le font, les travailleurs», a lancé M. Lavoie, dans une conversation téléphonique avec LA PRESSE.

M. Lavoie, un des vice-présidents de la FTQ, est un personnage coloré dans le monde de la construction. C'est lui qui avait causé une certaine surprise au congrès de la FTQ de novembre 1975 en faisant le directeur général de la FTQ-construction, Guy Dumoulin, au poste de vice-président de la centrale pour le secteur de la construction.

Incidentement, dans le programme du congrès, on accorde une grande importance au président de la FTQ, Louis Laberge, qui sera le principal orateur invité, mais nulle part ne voit-on de mention d'une présence possible de Guy Dumoulin.

Selon M. Lavoie, ce congrès d'orientation se veut une étape importante dans la préparation d'un congrès général qui se tiendrait l'an prochain. Il s'agit donc d'une première étape dans une vaste campagne de consultation à la base entreprise par la Fédération unie des

charpentiers-menuisiers d'Amérique.

Le congrès d'orientation réunira donc les dirigeants de 65 locaux de la FUCM, venant de tous les coins du Québec et on y discutera, notamment, des problèmes de sécurité au travail, de formation professionnelle, d'éthique syndicale, etc.

Le congrès mettra également un accent particulier sur les problèmes de la concertation des groupes sociaux-économiques et se posera la question: «Doit-on ou non participer avec le gouvernement?»

On se demandera également si on doit s'embarquer dans la négociation sectorielle sur tous les tableaux.

Enfin, afin de se démocratiser davantage, la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers lance un Comité d'action professionnelle, qui constituerait également un précédent dans le mouvement syndical de la FTQ-construction et un journal interne destiné aux 25,000 membres de la fraternité au Québec.

«Pour ceux qui veulent que ça marche, c'est le début d'un temps nouveau», a conclu M. Lavoie, en parlant du vent de consultation et de démocratisation qui souffle sur son syndicat, en particulier, et sur la FTQ-construction.

Incommodée par la fumée: \$3,657 de compensation

SANTA CLARA, Californie (UPI) — Une ancienne hôtesse de l'air vient d'obtenir des dommages de \$3,657, par suite d'une allergie à la fumée de cigarette qu'elle avait contractée durant les trois années qu'elle avait volé à bord d'avions de la Trans World Airlines.

La plaignante, Harriet Brophs, âgée de 27 ans, a été dédommagée en vertu des dispositions de la Loi des accidents du travail de l'Etat de Californie.

Le juge, Mme Emily Johnson, a déclaré que depuis 17 ans qu'elle remplissait cette fonction, c'était la première fois qu'elle était amenée à consentir des dommages pour une cause de cette nature.

Minibus Forest: Québec accorde \$250,000

Les minibus Forest pourront assurer le maintien du service de transport des personnes handicapées dans la région de Montréal, car le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, et le ministre des Affaires sociales, M. Denis Laflamme, viennent de leur accorder une subvention conjointe de \$250,000 pour la prochaine année.

De plus, il a été convenu entre les deux ministères de procéder à l'élaboration d'une politique globale pour le transport des personnes handicapées, politique qui devra être mise en application à partir de 1978.

Rappelons que la semaine dernière, le ministre des Affaires sociales acceptait de verser une subvention de \$120,000 à Habitat Plus, organisme similaire couvrant la région de Québec.

140 syndiqués à la CSD

Les 140 travailleurs de cinq établissements de quincailleries et de bois de construction de la région de Québec ont décidé de quitter la CSN et de s'affilier à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

C'est au cours d'une assemblée générale qui a eu lieu mercredi que ces travailleurs ont voté à 82 p. cent en faveur de ce changement d'allégeance syndicale, en présence du secrétaire général de la CSN, M. Jean Thibault et du président de leur fédération. Aucun représentant de la CSD n'était présent à cette assemblée.

Rappelons que ce syndicat joint les rangs des 300 autres affiliés à la CSD, qui compte maintenant 46,000 membres.

Séisme en Turquie: déjà trente morts

ANKARA (UPI) — Un séisme de forte intensité a été ressenti la nuit dernière en Turquie orientale, faisant, selon le premier bilan, une trentaine de morts.

Ce sont les villes d'Elazig et Palu, ainsi que les villages voisins, qui semblent avoir le plus souffert.

Cette région se situe à 300 milles environ au sud-est d'Ankara: c'est là que se trouve le barrage géant de Keban, sur l'Euphrate.

En novembre dernier, un tremblement de terre survenu un peu plus à l'est, dans la région du lac de Van, avait fait plus de 3,000 morts et 30,000 sans abris.

Bientôt dans
la presse
un nouveau feuilleton:

“La nostalgie n'est plus ce qu'elle était”
de Simone Signoret

décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

La presse

MONTREAL,
VENDREDI 25 MARS 1977

ALIX (Georges)

A Montréal, le 24 mars 1977 à l'âge de 88 ans, est décédé M. Georges Alix, époux de feu Emilia Chartier. Il laisse dans le deuil un fils, Georges, époux de Vianney Lelièvre, 3 fils, Maurice, époux de Pauline Dubreuil, Fernand, époux de Jeannine Larivière et Jacques, époux d'Helène Desjardins. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 715, rue Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BABIN (Jean-Félix)

A Longueuil, le 23 mars 1977 à l'âge de 88 ans, est décédé M. Jean-Félix Babin, époux de feu Geneviève Garand. Il laisse dans le deuil ses 12 enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Ed Darche et Fils Inc., 258, rue St-Charles ouest, Longueuil, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé à 4 h.

BARRIERE (Maurice)

A Montréal, le 23 mars 1977 à l'âge de 63 ans est décédé Maurice Barrière, époux de Yolande Baldassarre. Il laisse son fils Roger, sa fille Anita, son gendre Pierre Hardy, Lino, son gendre Claude Dubuc, son frère Jacques Barrière, ingénieur professionnel, directeur du Service de la Circulation de la Ville de Montréal (son épouse Marthe Bonneau), sa sœur Marie-Jeanne Barrière. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnan Poirier Inc., 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 2 h.

BELLEFEUILLE (Fernand)

A Montréal, le 24 mars 1977 à l'âge de 67 ans est décédé M. Fernand Bellefeuille, retraité de la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal, époux de Madeleine Paquin, outre son épouse il laisse dans le deuil 1 fils, Pierre (époux de Louise Mongeau), 1 fille, Johanne (Mme Jean-Guy Judd) ainsi que 2 petits enfants Lynn et Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons Société Coopérative de frais funéraires 4848, rue Papineau pour se rendre à l'église Du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOOJADY (Helen)

A Montréal, le 23 mars 1977 à l'âge de 76 ans est décédée Mme veuve Michael Boojady, née Helen Chamandy, mère de Ophélie et grand-mère de George, Vivian, Helen, Haddad, Georgette (épouse de George Mousalem). Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est, pour se rendre à l'église St-George Orthodox, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LES
PETITES
ANNONCES,
C'EST UN
PLACEMENT SUR
la presse
285-7111

BOUVRETTE (Paul)

A Val Morin, le 23 mars 1977 à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul Bouvrette, époux de Thérèse Soulard, demeurant à Val Morin. Outre son épouse, il laisse 2 filles, Michèle et Cécile (Mme Mario Labelle), sa petite-fille Geneviève, nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu vendredi après-midi 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.H. Vanier et Fils, 41, rue Sainte-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, pour se rendre à l'église paroissiale de Val Morin, où le service sera célébré à 4 h, et de là au cimetière de Val Morin, lieu de la sépulture. Au lieu de fleurs des dons à la Fondation du Québec des malades du cœur, 1455 rue Peel, Montréal, seraient appréciés.

BRODEUR (Réjean)

A Ste-Rose, le 24 mars 1977 à l'âge de 36 ans est décédé M. Réjean Brodeur, fils de Mme veuve Gaston Brodeur, née Jeanne Ida Gravel, et frère de Yvon, époux de Thérèse Jarry, Lucette (Mme Jacques Croteau), Réjeanne (Mme Jean-Guy Fréchette), Micheline (Mme Laval-Langlais), Louise (Mme Claude Blais), Marie et Robert Brodeur. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire F. Brisebois Inc., 1563, boul. Labelle, Chomedey, pour se rendre à l'église St-Redempteur, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Jovier, lieu de la sépulture. Salons fermés de 5 h à 7 h.

CAIRO (Jean-Paul)

A L'Épiphanie le 24 mars 1977 à l'âge de 50 ans est décédé M. Jean-Paul Cairo, époux de Rolande Lafortune, demeurant au 68 Charpentier à l'Épiphanie. Il laisse dans le deuil outre son épouse 2 fils: René et Richard, ainsi que 2 frères et une sœur. Plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Roch et Frères 5, rue Leblanc à l'Épiphanie pour se rendre à l'église paroissiale de l'Épiphanie où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière de St-Roch l'Épiphanie lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 h à 7 h. Ouverts à 2 h. p.m.

CHAREST (Léopold)

A Montréal, le 23 mars 1977, est décédé M. Léopold Charest, époux d'I-sabelle Lambert. Il laisse dans le deuil une sœur Clotilde et un frère Antonio. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 7 h p.m.

COUTLÉE (Gisèle)

A sa résidence, subitement, mardi le 22 mars 1977, est décédée Gisèle Forget, épouse de Marcel G. Coutlée, mère de Nadia (Mme I. Birt), Johanne et Stéphane, grand-mère de Patrick, Frédéric et Marc. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons Clarke, MacGillivray, White, 307, rue Riverside Drive, (angle Argyle), St-Lambert, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 1h30 et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Heures de visites: de 2 h à 5 h et de 7 h à 9 h.

ÉLIE (Oreé)

A Montréal, le 24 mars 1977 à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Albert Elie, née Oréa Houde. Elle laisse une fille Mme Raymond Bourdelaïs (Jocelyne), et deux petits-fils, Alain et Christian. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Charles de Mandeville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUCHER (Lucia)

A Montréal, le 23 mars 1977 à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Lucia Faucher, fille de feu Joseph Octave Faucher et de feu Rose-Anna Doyle. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Sr Cécile, S.N.J.M., Flore, épouse de Léon Viens, Rolande, épouse d'Horace Bond, Monique, épouse de Joseph Lévesque, ses frères Frère Wilfrid, F.E.C., Roméo, époux de Denise Picard, Roger, époux de Marie-Ange Bourgelas, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4201, rue Hochelaga, à 10h45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

FERNAND (Noël)

A l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 24 mars 1977 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Noël Fernand, marchand, époux de feu Marie-Langlois, demeurant au 98 rue Georges à Sorel. Les funérailles auront lieu lundi après-midi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons S. Jacques et Fils 75, rue Elisabeth à Sorel pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Salons fermés de 5 h à 7 h.

GASCON (Jeanne)

A Outremont, le 24 mars 1977 à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Jeanne Gascon. Elle était la fille de Henri Gascon et de Georgianna Monette, décédée. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, Rachel (Mme Arthur Pautel), Berthe (Mme veuve Ozanam Malsonneuve) et Monique (Mme veuve Antonio Jeannotte), son frère Jules; deux frères, Georges et Jean, sont décédés avant elle. Elle laisse aussi de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., et J. S. Vallée Ltée, 1111, rue Laurier ouest, à 1h45 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi à 1 h.

GINGRAS (Bernadette)

Au foyer Providence de St-Lin, le 23 mars 1977, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Aldéric Gingras, née Bernadette Gagnon, demeurant à St-Lin (autrefois de St-Jérôme). Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira de la maison funéraire Trudel, 400, rue Labelle, St-Jérôme, pour se rendre à l'église St-Lucien, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 h à 7 h.

GUENETTE (Ode)

A Laval, le 24 mars 1977 est décédée, M. Ode Guenette, époux de Jeanne Lauzon, père d'André, époux de Diane Grignon. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Norbert où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILLLOTTE (YVONNE)

A Chomedey, le 23 mars 1977 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Arthur Guillotte, née Yvonne Ranger, mère de Claude, époux de Jeanne-Mance Lalonde, Gisèle, (Mme Claude Philippe) et Gracia David. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire F. Brisebois Inc., 1563, boul. Labelle, Chomedey, pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h.

JASMIN (Maurice)

A Verdun, le 23 mars 1977 à l'âge de 62 ans, est décédé Maurice Jasmin, époux de Laure Laplan, père de Roger, Réal, Yves et Pauline (Mme E. Zuzalatis). Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons Clarke, MacGillivray, White, 5644, rue Bannantyne (coin Beatty), Verdun, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. S.V.P. pas de fleurs.

LAMOTHE (Maurice)

A Montréal, le 23 mars 1977 à l'âge de 47 ans, est décédé M. Maurice Lamothe, époux d'Yvette Leonard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils Robert. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 ouest, Notre-Dame, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LASALLE (Reine-Aimée)

A Montréal-Nord, le 23 mars 1977 à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Adélaïde Lasalle, née Reine-Aimée Whisell. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Giroux et Fils Inc., 11130, boul. Pie-IX, pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-André-Avellin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

LAVOIE (Gérard)

A Montréal, le 23 mars 1977, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gérard Lavoie, époux de Laure Paquette, il était l'époux en 1ères noces de feu Rose-De-Lima Archambault. Il laisse de ce mariage, Denise, Claire, Gérard époux de Céline Fournier, 2 petits-enfants Amélie et Mathieu. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Jos. Lussier & Fils, 4733, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Gérard)

A Montréal, le 23 mars 1977, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gérard Lavoie, époux de Laure Paquette, il était l'époux en 1ères noces de feu Rose-De-Lima Archambault. Il laisse de ce mariage, Denise, Claire, Gérard époux de Céline Fournier, 2 petits-enfants Amélie et Mathieu. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Jos. Lussier & Fils, 4733, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Gérard)

A Montréal, le 23 mars 1977, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gérard Lavoie, époux de Laure Paquette, il était l'époux en 1ères noces de feu Rose-De-Lima Archambault. Il laisse de ce mariage, Denise, Claire, Gérard époux de Céline Fournier, 2 petits-enfants Amélie et Mathieu. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Jos. Lussier & Fils, 4733, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Gérard)

A Montréal, le 23 mars 1977, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gérard Lavoie, époux de Laure Paquette, il était l'époux en 1ères noces de feu Rose-De-Lima Archambault. Il laisse de ce mariage, Denise, Claire, Gérard époux de Céline Fournier, 2 petits-enfants Amélie et Mathieu. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Jos. Lussier & Fils, 4733, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Gérard)

A Montréal, le 23 mars 1977, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gérard Lavoie, époux de Laure Paquette, il était l'époux en 1ères noces de feu Rose-De-Lima Archambault. Il laisse de ce mariage, Denise, Claire, Gérard époux de Céline Fournier, 2 petits-enfants Amélie et Mathieu. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Jos. Lussier & Fils, 4733, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Gérard)

A Montréal, le 23 mars 1977, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gérard Lavoie, époux de Laure Paquette, il était l'époux en 1ères noces de feu Rose-De-Lima Archambault. Il laisse de ce mariage, Denise, Claire, Gérard époux de Céline Fournier, 2 petits-enfants Amélie et Mathieu. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Jos. Lussier & Fils, 4733, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Raymond)

A Montréal, le 22 mars 1977 à l'âge de 29 ans, est décédé M. Raymond Lortie, époux de Ginette Beaulne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Francis et Véronique, sa mère Mme Jeanne Lortie, sa grand-mère Mme Emma Lortie, ses sœurs Jocelyne, Lise, Marie-Andrée. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, Jean-Talon, pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHEUX (René)

A Montréal, le 24 mars 1977, à l'âge de 45 ans est décédé M. René Maheux, époux de Lise Lacoursière. Il laisse ses enfants, Michel, Mme Serge Nadeau (Louise), Sylvie, Jocelyne, Stéphane, Daniel, son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Gustave Lacoursière, de Laval. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnan Poirier Inc., 10526, rue St-Laurent, pour se rendre à l'église et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEDAYER (Albert)

A Montréal, le 23 mars 1977, à l'âge de 69 ans est décédé M. Albert Medayer, époux de Georgette Morand. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Pierre, André, Huguette et Jean et leurs conjoints. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NATALE (Irène)

A Montréal, le 23 mars 1977, à l'âge de 91 ans est décédée Mme veuve Irène Natale. Elle laisse dans le deuil ses filles, Philomène, Aline, Marguerite, trois fils, Pascal, Joseph, Constant, ainsi que plusieurs neveux et nièces, plusieurs petits et arrière - Petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 5 h à 7 h.

PIQUETTE (ELMA)

A Montréal, le 24 mars 1977 à l'âge de 88 ans est décédée Mme veuve René Piquette, mère de Roland époux Margot Paquette, Jeanne épouse de Roger Caron, René époux de Lucille Rivard, Guy Piquette P.S.S. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie 745, rue Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Charles Garnier, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Pierre)

A Dorion le 23 mars 1977 à l'âge de 63 ans est décédé M. Pierre Pilon, époux de Germaine Denis, demeurant au 168 rue Galt, outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants Marcel époux de Muguette Tardif, Pierrette épouse de Jérôme Normandeau, Claudette épouse de Val Rauchmanis, Denis époux de Claire St-Onge, Yvon époux de Diane Fleury, Claude époux de Marie-Paule Besner, Gilles époux de Louise Fleury et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons Aubry et Trudeau, 12, rue St-Charles, à Dorion, pour se rendre à l'église St-Trinité où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salons fermés de 5 h à 7 h.

POTVIN (Yvonne-Eva)

A Montréal, le 23 mars 1977 à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Yvonne-Eva Morissette-Potvin. Elle laisse un frère M. l'abbé Gérard Morissette, paroisse de la Nativité de Montréal, et plusieurs neveux et nièces et 1 belle-sœur. Les funérailles auront lieu lundi le 28. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h 45 pour se rendre à
l'église Notre-Dame-de-la-
Défense où le service
sera célébré à 10 h et
de là au cimetière de
Côte-des-Neiges, lieu de
la sépulture. Parents et
amis sont priés d'y assister
sans autre invitation.
Fermé de 5 h à 7 h.

POUPART (Blanche)

A Montréal, le 24 mars 1977, à l'âge de 81 ans est décédée Mlle Blanche Poupard, fille de Louis Poupard et d'Ernestine Marcell. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 5 h à 7 h.

RAYMOND (Lydia)

A Montréal, le 24 mars 1977, à l'âge de 88 ans est décédée Mme veuve Philias Raymond, née Lydia Farmer, mère de Germaine, Rémi, Sr Geneviève (Marie-Claire) des S.S.N., François, époux de Thérèse Cholette, Paul-Emile, époux de Jeanne Houde. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, rue Crémazie, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Eugène, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMINGTON (Alice)

A Montréal, le 24 mars 1977, à l'âge de 87 ans est décédée Mme Arthur Remington, née Alice Germalin. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Norman, époux de Jeanne Turbide, George, époux de Nancy Grogan, Philippe, époux de Gwendolin Walker, Claire, épouse de Valère Lavalée, son frère Léon, son beau-frère Dr. J.H. Remington, époux de Madeleine Latour, sa belle-sœur Mme Albert Prince, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 1 h 40 pour se rendre à l'église St-Albert-Le-Grand où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROSS (Albino)

A Montréal, le 24 mars 1977 à l'âge de 61 ans est décédée Mme Léonidas Ross, née Albina Ouellette. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Alban, époux de Francine Bergeron, Marcel, époux de Louise Tremblay, Laurence, épouse d'André Brousseau, Lisette, épouse de Pierre Folsy, Rosanne, épouse d'André Villeneuve, Jean-Guy, époux de Madeleine Neveu, Francine, épouse d'Yvon Gingras, Bertha, Guylaine, Huguette, ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 28 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 10h30 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés entre 5 h et 7 h.

ROSSIGNOL (Lauranza)

A Laval-des-Rapides, le 23 mars 1977 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Paul Rossignol, née Lauranza Forget, demeurant à Laval-des-Rapides. Elle laisse dans le deuil ses 2 filles: Noëlle et Claire. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.C. Filiatault et Fils 76, boul. Dussault Laval-des-Rapides pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. L'inhumation aura lieu lundi au cimetière St-Vincent-de-Paul, départ du salon à 9 h. Salons fermés de 5 h à 7 h.

ROSSIGNOL (Lauranza)

A Laval-des-Rapides, le 23 mars 1977 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Paul Rossignol, née Lauranza Forget, demeurant à Laval-des-Rapides. Elle laisse dans le deuil ses 2 filles: Noëlle et Claire. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.C. Filiatault et Fils 76, boul. Dussault Laval-des-Rapides pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. L'inhumation aura lieu lundi au cimetière St-Vincent-de-Paul, départ du salon à 9 h. Salons fermés de 5 h à 7 h.

ROSSIGNOL (Lauranza)

A Laval-des-Rapides, le 23 mars 1977 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Paul Rossignol, née Lauranza Forget, demeurant à Laval-des-Rapides. Elle laisse dans le deuil ses 2 filles: Noëlle et Claire. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.C. Filiatault et Fils 76, boul. Dussault Laval-des-Rapides pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. L'inhumation aura lieu lundi au cimetière St-Vincent-de-Paul, départ du salon à 9 h. Salons fermés de 5 h à 7 h.

ROSSIGNOL (Lauranza)

A Laval-des-Rapides, le 23 mars 1977 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Paul Rossignol, née Lauranza Forget, demeurant à Laval-des-Rapides. Elle laisse dans le deuil ses 2 filles: Noëlle et Claire. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.C. Filiatault et Fils 76, boul. Dussault Laval-des-Rapides pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. L'inhumation aura lieu lundi au cimetière St-Vincent-de-Paul, départ du salon à 9 h. Salons fermés de 5 h à 7 h.

ROSSIGNOL (Lauranza)

A Laval-des-Rapides, le 23 mars 1977 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Paul Rossignol, née Lauranza Forget, demeurant à Laval-des-Rapides. Elle laisse dans le deuil ses 2 filles: Noëlle et Claire. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.C. Filiatault et Fils 76, boul. Dussault Laval-des-Rapides pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. L'inhumation aura lieu lundi au cimetière St-Vincent-de-Paul, départ du salon à 9 h. Salons fermés de 5 h à 7 h.

ROSSIGNOL (Lauranza)

A Laval-des-Rapides, le 23 mars 1977 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Paul Rossignol, née Lauranza Forget, demeurant à Laval-des-Rapides. Elle laisse dans le deuil ses 2 filles: Noëlle et Claire. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.C. Filiatault et Fils 76, boul. Dussault Laval-des-Rapides pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 11 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. L'inhumation aura lieu lundi au cimetière St-Vincent-de-Paul, départ du salon à 9 h. Salons fermés de 5 h à 7 h.

IN MEMORIAM

TOUCHETTE (Françoise)
Chère maman, il y a déjà 2 ans que tu nous a quittés. Ton souvenir reste toujours vivace. Malgré